

Transparence du financement des campagnes et des organisations politiques

Art. 7 loi sur le financement de la politique (LFiPol du 16.12.2020)



BUDGET

Date du jour :	08.10.2021
Date de la votation :	07.11.2021

Nom de l'organisation politique :	PS Sarine-Campagne		
Inscrite au Registre des partis politiques :	OUI	Numéro de parti :	2
Nom de la campagne :	Préfecture		

Dépenses	CHF	Recettes	CHF
Communication (site internet, réseaux sociaux, medias, journaux)		Dons et libéralités personnes physiques > CHF 5'000 CHF	0
Publicité (flyers, affiches, publications, produits dérivés)		Dons et libéralités personnes morales > CHF 1'000	0
Manifestations et événements		Autres dons et libéralités	
Remboursement frais, débours (notamment aux bénévoles)		Contributions de l'Etat	
Aides financières à d'autres formations politiques ou organismes		Autres produits divers	
Frais administratifs et divers		Recettes propres du PS Sarine-Campagne	15'000
Aides financières pour campagne Lise-Marie Graden	15'000		
TOTAL	15'000	TOTAL	15'000

Art. 7 loi sur le financement de la politique (LFiPol du 16.12.2020)



BUDGET

Nom de l'organisation politique :	PS Sarine-Campagne
Nom de la campagne :	Préfecture

Art. 7 loi sur le financement de la politique (LFiPol du 16.12.2020)



BUDGET

Date du jour :	08.10.2021
Date de la votation :	07.11.2021

Nom de l'organisation politique :	PS Sarine-Campagne
Nom de la campagne :	Préfecture

[illegible]